

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

UN BIENFAIT MAL RÉCOMPENSÉ P.4

Médias /Assemblée générale électorale de l'UJIT :

Patricia Adjisseku reconduite à la tête de l'organisation P.2

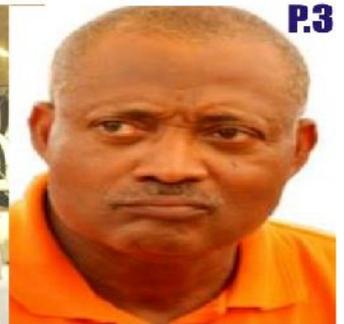
Atelier de HCRUN :

Les réformes institutionnelles et constitutionnelles au menu des échanges

Le CAP2015 abonné absent au débat



La table d'honneur à l'ouverture des travaux de l'atelier



Jean-Pierre Fabre, le grand absent

Hommage du peuple togolais à ses cinq Casques Bleus tombés au Mali :



Faure Gnassingbé lors de la cérémonie d'hommage

Jean-Pierre Fabre boycotte la cérémonie et démontre son mépris pour les forces de sécurité

 P.4

Les luttes Evala 2016 battent leur plein en pays Kabyè :

Les empoignades ce matin à Pya

La Place Gnassingbé

Eyadema P.5
inaugurée à Kara



En reconnaissance à son talent et son mérite :

Gervais Koffi Djondo fait



Gervais Djondo portant sa toge P.6

Président d'honneur de l'ISDI

Le MVTA porté sur les fonts baptismaux à Lomé :
Les fils Akposso et Akébou désormais unis pour le développement de leur localité P.6

Prix d'Excellence RDI 2016 aux établissements 100% au CEPD : Les élèves de l'EPL "La Victoire" primés

Pour répondre à son engagement pris depuis 2012 d'encourager l'excellence en milieu scolaire, la centrale d'achat française René Descamps International (RDI France) a primé les élèves de l'école privée laïque "La Victoire" de Nyékonakpoé le 09 Juillet dernier suite à la proclamation des résultats du Certificat d'études du Premier Degré (CEPD).



Cérémonie de remise de prix aux meilleurs élèves

La récompense est un kit scolaire composé de cahiers, de stylos, de crayons, de gommes, d'ensemble géométries, de trousse, de taille crayons, de gourdes etc....

Ils sont au nombre de 27 élèves à décrocher le CEPD, dont Motte Koffi Raoul, premier de la promotion avec une moyenne de 124,5 sur 140, qui est reparti avec un vélo en plus des fournitures.

" Je ne suis pas surpris car c'est un enfant qui travaille bien et est bien encadré depuis la maison

jusqu'à l'école. Je lance un appel aux parents d'élèves à bien suivre les enfants, à ne pas les délaisser. Un grand merci à RDI pour ce don ", s'est réjouie Mme Rose, la mère de Motte Raoul.

Pour Monsieur Eric AMETSIPE, représentant de la RDI dans la zone CEDEAO, il s'agit de célébrer l'excellence à travers cette récompense donnée à ces jeunes élèves. Le but recherché est de

les encourager à toujours viser l'excellence dans leurs études. " La RDI, en marge de ses traditionnelles activités commerciales, veut partager ses bénéfices dans une optique sociale en encourageant l'excellence et en combattant la médiocrité ", a-t-il ajouté. Selon lui, la remise des kits scolaires vont se poursuivre dans d'autres villes du Togo.

Le directeur de l'établisse-

ment, M. Yao Djifa et tout son Staff, se sont réjouis du geste de RDI. Un prix d'Excellence RDI a été donné au directeur pour l'encadrement et le travail bien fait qui a engendré ce résultat. Cela fait la troisième fois consécutive que l'établissement a obtenu 100% de réussites au CEPD. L'EPL " La Victoire " est créé le 11 septembre 1990.

Notons qu'au cours de l'année 2015, RDI a donné 1025 prix dans toute l'Afrique.

La Société RDI France est une Centrale d'Achat basée à Montrouge (France) et spécialisée dans le négoce international, l'import-export et la facilitation des Approvisionnements dans plusieurs secteurs notamment l'Aéronautique et Equipements Aéroportuaires, le Ferroviaire, l'Auto/Poids lourds et TP, l'Hôtellerie, le Shipchandler, le Médical et Para-Hôpitalaux-Laboratoires, l'Informatique et Téléphonie et le Logistique

(Aérien-Maritime-AOG). Cette Centrale à caractère international intervient en Afrique et Madagascar et particulièrement au Togo pour aider les opérateurs économiques et toutes les sociétés à trouver et à importer facilement les produits et services de qualité recherchés sur tous les continents.

Par exemple, un opérateur économique qui connaît et maîtrise ses besoins ou accepte les références proposées par la Société RDI, n'a plus besoin de dépenser pour des voyages et frais de séjour dans le pays fournisseur. Il suffit d'adresser la requête à la Centrale d'Achat RDI qui vous propose une cotation avec des références et visuels de produits recherchés (engins, matériels, pièces de rechange, nettoyeurs,...etc.). Si le client est d'accord sur les propositions et accepte les coûts, il sera livré au Port ou à l'Aéroport.

Carole AGHEY

Journaliste en Mission pour le Développement (JMD) séjourne à Vogan depuis mardi

Depuis le mardi 12 juillet, l'association Journaliste en mission pour le développement (JMD) séjourne dans la préfecture de Vo après Dankpen.

Cette association qui se veut un outil efficace de communication pour l'amélioration des conditions socioculturelles et économiques des communautés de base dans une approche de développement humain durable et participatif, veut toucher du doigt les forces et faiblesses, les opportunités et les menaces de cette préfecture. Son objectif est de mettre sur pied une base de donnée des réalités dans les

préfectures en vue d'une réduction sensible de la pauvreté, de promouvoir l'éducation de base en milieu rural, d'œuvrer à l'autopromotion des communautés de base, de lutter contre la pollution de l'environnement, de contribuer à une meilleure commercialisation des produits agricoles sans oublier l'appui technique aux jeunes entrepreneurs.

Pour le coordonnateur de JMD, Elom Kpogo, il s'agit au cours de cette mission de ressortir les différentes activités liées au commerce et l'économie, à l'éducation, au tourisme, à la santé et au social, à l'agriculture, etc. "Nous comptons sensibiliser et informer la popu-



Des membres du JMD

lation des atouts dont dispose les dix (10) cantons de la préfecture de Vo et qu'il faut valoriser",

a-t-il ajouté.

Il a profité de l'occasion pour remercier le préfet de Vo, M.

Leguede Kokou, les autres autorités locales, le ministère du développement à la base, de la jeunesse, de l'artisanat et de l'emploi des jeunes et les partenaires qui accompagnent l'association dans ses activités.

La priorité sera donnée aussi aux enquêtes de terrain en vue de constituer des bases de données. Les informations sur la première mission de JMD, effectuée dans la préfecture de Dankpen dans la région de la Kara font le tour du monde et sont appréciées.

Notons que Journaliste en Mission pour le Développement (JMD), est une association à but non lucratif créée sur la loi n° 40-484 du 1er juillet 1901. Cette association est composée essentiellement de journalistes de la presse écrite, audiovisuelle et en ligne.

Carole AGHEY

Médias /Assemblée générale électorale de l'UJIT : Patricia Adjisseku reconduite à la tête de l'organisation

L'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) a renouvelé son instance dirigeante lors d'une Assemblée Générale tenue le 7 juillet 2016 à la Maison de la Presse à Lomé. Mme Patricia Adjisseku, rédactrice en chef à Kanal Fm, a été reconduite à la tête du bureau exécutif de cinq (5) membres pour un second et dernier mandat de deux ans. La secrétaire générale de l'UJIT a obtenu 51 voix sur un total de 52 votants.



Mme Patricia Adjisseku, SG de l'UJIT

" Nous tenons vivement à vous remercier pour la confiance renouvelée ", a-t-elle déclaré à l'endroit des membres, avant de les inviter à apporter leurs contributions et soutiens au bureau élu afin que celui-ci puisse œuvrer à redorer le blason de l'organisa-

tion. Patricia Adjisseku est la première femme à être portée à la tête de l'union dominée majoritairement par les hommes.

Avant l'élection proprement dite, les membres de l'UJIT ont

écouté avec attention les rapports d'activité et financier du mandat écoulé. Les débats qui ont suivi, ont permis aux différents intervenants de faire des observations et propositions visant à faire évoluer

la plus ancienne des organisations des médias au Togo. Ces rapports ont ensuite été adoptés par acclamation.

Les autres membres du nouveau bureau de l'UJIT sont Pierre Agbanda (Secrétaire administratif), Guillaume Bogla (Secrétaire chargé à l'Information et Porteparole), Simone Dakiche (Secrétaire financier), Jean-Pierre Bawéla B. (Secrétaire chargé à l'Organisation), Atsa Ibrahim N'Lassindi (premier conseiller), et Thibault Adjibodin (deuxième conseiller).

Rappelons que les deux représentants de l'UJIT à l'Observatoire Togolais des médias (OTM) ont été également désignés au cours de cette Assemblée Générale. Il s'agit de Abass Issaka et de Aimé Ekpé.

Pierre A.

CHRONIQUE de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.
Espoir D.
Pierre AGBANDA

Atelier de HCRUN :

Les réformes institutionnelles et constitutionnelles au menu des échanges

Depuis lundi dernier et ce jusqu'au vendredi prochain, les acteurs politiques et de la société civile appuyés par des personnes ressources sont en conclave au Radisson Blu Hôtel 2 Février de Lomé à l'initiative du Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN). Au menu de cet atelier les échanges sur les réformes institutionnelles et constitutionnelles nécessaires pour une société togolaise harmonieuse, ceci conformément aux recommandations de la CVJR visant à sceller davantage l'unité et la réconciliation nationale que l'opinion appelle de ses vœux. Déjà trois jours que les débats sont ouverts, et l'espoir est sans doute permis malgré le boycott d'une frange d'acteurs politiques...

Réussir à tout prix !

A l'ouverture des travaux de cet atelier national, le Premier ministre Selom Komi Klassou, tout en notant l'importance de ces assises, a invité les délégués à réfléchir sur les réformes politiques et institutionnelles à mener dans notre pays afin de stabiliser politiquement notre société. Les invitant à " se poser la question de savoir pourquoi depuis (plus de 25 ans) les multiples initiatives prises à cet effet n'ont pas donné tous les résultats escomptés ", le PM Klassou, se référant à l'histoire récente de notre pays, pointe du doigt " les épisodes de crises sociopolitiques qui ont contribué à exacerber la méfiance entre les acteurs politiques et par ricochet ont affecté profondément le tissu social ".

Relevant que les réformes politiques au Togo ne se feront " ni les uns sans les autres, ni les uns contre les autres ", le chef du gouvernement a invité tous les acteurs à s'inscrire dans la dynamique afin de " permettre au pays de se refaire sur de nouvelles bases ".

" Nous ne devons plus échouer. Nous avons tous l'obligation de tout mettre en œuvre afin d'aller au bout de cette volonté commune. ", a martelé le Premier ministre Klassou, avant de souligner que " c'est dans cette optique que le présent atelier organisé par le HCRRUN et qui regroupe des personnalités politiques, des juristes, des sociologues, des historiens, des organisations de la société civile, des institutions de la République, les partis politiques ou regroupements de partis politiques, les médias d'Etat et les médias privés, la chefferie traditionnelle, les autorités religieuses, les centrales syndicales, etc. aura pour mission d'explorer toutes les pistes susceptibles de contribuer à trouver des solutions idoines et durables pour notre pays ". De même, " des personnalités venues de pays amis ayant connu par le passé de pareilles difficultés " sont venues à la rescousse du peuple togolais qui entame un tournant décisif de leur histoire commune.

Parlant du sujet qui rassemble les Togolais autour de cet atelier, la présidente du HCRRUN, Mme Awa Nana-Daboya estime que " la problématique n'est pas nouvelle. Elle a connu une dynamique avec les travaux de la CVJR " qui, tout en reconnaissant " la complexité du sujet " à la fin de son mandat, a, dans sa recommandation N°8, proposé " l'organisation d'une large réflexion sur la question, associant personnalités politiques, juristes, sociologues, historiens, organisations de la société civile, en vue de déterminer les institutions en mesure d'assurer au



La table à l'ouverture des travaux de l'atelier

Togo, une gouvernance adaptée à ses réalités ". " La tâche qui nous attend est délicate, complexe et immense ", a-t-elle souligné, mais elle garde un espoir car, " malgré les difficultés qui ont jalonné le processus de sa réalisation depuis la signature de l'Accord Politique Global (APG), le 20 août 2006 ", l'occasion nous est donnée de " solder un passé plus ou moins lointain qui pèse démesurément sur les faits, nos gestes et nos attitudes " et de " débattre, sereinement et, au-delà de la controverse, d'inciter à agir (...) en formulant des nouvelles ou de réitérant les anciennes en étant capables d'en consentir les sacrifices "...

Les travaux

Au menu de ces assises qui prendront fin demain, cinq panels et une " synthèse " des débats qui sera reversée à la commission chargée des réformes pour sa mise en œuvre.

Le CAP2015 abonné absent au débat

L'ANC, dans sa stratégie de boycotter toute initiative de discussion, est encore absente à la rencontre qui se déroule actuellement à Radisson Blu Hôtel 2 Février à Lomé à l'initiative du Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale HCRRUN). Les partis politiques, la société civile, les universitaires sont en pleine réflexion sur la problématique des réformes au Togo.

Au lieu de saisir cette opportunité pour présenter leurs propositions en vue des échanges approfondis, l'ANC et ses alliés du CAP2015, notamment le PRS, la CDPA, l'UJDS et l'ADDI d'Aimé Gogué ont décliné l'invitation que leur a adressée le HCRRUN. Et pourtant, le CAP2015 a organisé des marches et des meetings pour crier haut et fort que le gouvernement refuse de faire des réformes. Alors que le gouvernement a instruit le HCRRUN d'organiser une assise nationale pour élargir le débat pour des propositions consensuelles permettant aux députés de légiférer, les champignons du boycott rejettent cette

Après l'ouverture des travaux, la communication préliminaire a été développée par Mgr Nicodème BARRIGAH-BENISSAN sur le thème : " De l'APG au HCRRUN : L'esprit et la lettre des réformes telles que contenues dans les Recommandations de la CVJR ". Ensuite, les participants ont été conviés à suivre une conférence inaugurale sur le concept des réformes politiques et institutionnelles présentée par le président de l'Université de Lomé, le professeur Komla Dodzi Kokoroko. D'autres panels ont porté notamment sur " Les Républiques d'hier et la République d'aujourd'hui ", animés en milieu d'après-midi par N'sinto Lawson, Folly Kokou Hetcheli, Eossohanam Batchana et Mme Alida Assemboni.

Au second jour, deux panels : " La République de demain : capitalisation des bonnes pratiques ; expériences d'ici et d'ailleurs " et " La République de demain dans sa conception " ont fait l'objet de

communication dans la matinée. Le panel 2 subdivisé en deux (2) sous panels (" Partage d'expériences sur la mise en place d'une politique des réformes " et " Partage d'expériences sur la mise en œuvre des réformes ") a été développé par Tikonimbé Koupokpa juriste et enseignant-chercheur à la Faculté de droit de l'Université de Lomé et Abdelhak Moussaddak, expert venu du Maroc.

L'on retiendra surtout du premier panéliste, Koipokpa Tikonimbé, qu'en se fondant sur l'importance de la révision constitutionnelle dans le processus de réformes institutionnelles, et après analyse, la procédure concertée semble souhaitable au regard du contexte actuel.

L'expert marocain, lui, estime d'emblée qu' " il n'y pas de panacée universelle pour les réformes ". S'inspirant de l'exemple de son pays qui est passé par plusieurs vaines tentatives de réformes émaillées d'ailleurs depuis l'indépendance, d'un conflit entre " l'opposition traditionnelle et le pouvoir ", Abdelhak Moussaddak a expliqué qu'après trois échecs de transition, les acteurs politiques ont fini par s'accorder que " pour vivre ensemble, on doit trouver un consensus entre les partis politiques ". Et le grand résultat de ce pas de toute la classe politique marocaine est la constitution qui a décollé de la transition.

Tout en restant optimiste sur le cas du Togo, l'expert marocain estime que tout doit être basé sur " la volonté " des uns et autres d'avancer vers la cohésion sociale.

Le Lieutenant-colonel Inoussa Djibril a exposé, pour le compte du panel 2, sur " La mise en œuvre des recommandations de la CVJR au sein des FAT ". Selon lui, pour optimiser leur capacité d'action et mieux protéger les citoyens, les FAT avaient déjà engagé une procédure de réformes début 2005 comme en témoignent plusieurs actions, notamment la création de deux régions militaires, deux régions de gendarmerie et deux régions de police, le respect de l'équité dans les recrutements, la féminisation de l'armée et le renforcement de ses composantes sur les thématiques de l'Etat de droit...

Le troisième panel intitulé " Les différents régimes politiques et de la question du mandat " développé par l'enseignant-chercheur à la Faculté de droit de l'Université de Lomé, Mipamb Nahm-Tchougli, juge constitutionnel, a mis fin aux travaux de la seconde journée.

Hier mercredi, les travaux se sont poursuivis dans la quiétude avec la présentation de l'expérience ghanéenne.

Les activités continuent aujourd'hui et prendront fin demain avec la " synthèse " qui sera versée à la Commission qui s'en sera chargera.

Soulignons que la démocratie à l'Occidental ne saura s'imposer dans les pays africains ; il faut tenir compte des contextes et surtout prendre en compte nos réalités spécifiques en tant qu'Africains.

JPB

démarche et optent pour leur proposition de loi déposée à l'Assemblée Nationale.

Si les responsables du CAP2015 et du parti ADDI étaient responsables, allaient-ils chercher à imposer leur texte aux autres partis politiques alors même qu'ils ne sont pas majoritaires à l'Assemblée Nationale ? N'est-il pas plus élégant pour le CAP2015 et l'ADDI de participer à cet atelier et de verser leur proposition aux débats pour permettre aux autres composantes de la société togolaise de se prononcer là-dessus ?

Face à ses interrogations, l'on peut dire sans se tromper que les responsables du CAP2015 et de l'ADDI se croient plus intelligents que les autres Togolais qui participent activement à l'atelier du HCRRUN. Leur proposition de loi déposée à l'hémicycle apparaît comme une parole d'Évangile qu'ils veulent imposer à tous les Togolais. Si tel n'était pas le cas, ils auraient tout simplement rejoint l'atelier pour un débat inclusif afin de produire un texte consensuel qui sera déposé sur la table des députés avec toutes les chances de passer comme une lettre à la poste. Mais au lieu de cette

démarche intelligente et responsable, les tenants du CAP2015 et leurs alliés de circonstance, le parti ADDI, veulent plutôt imposer leur proposition à tous les Togolais.

Le hic, c'est que dans sa lettre de boycott, l'ANC demande plutôt au HCRRUN d'amener les panélistes à valider leur proposition de loi. " Puisque vous sollicitez mes conseils, je me permets de vous suggérer d'inviter le gouvernement et sa majorité parlementaire à soutenir et à faire aboutir favorablement, la proposition de loi de révision constitutionnelle, relative aux réformes politiques prescrites par l'APG, que des députés viennent d'introduire à l'Assemblée nationale ", a écrit le parti de Jean-Pierre à la présidente du HCRRUN, Mme Awa Nana.

Cette phrase démontre l'arrogance et le mépris de l'ANC qui refuse une tribune nationale regroupant non seulement la majorité des partis politiques mais également la société civile, les universitaires et des experts de certains pays, notamment le Ghana et le Maroc. Pourtant la démarche du HCRRUN est consécutive aux recommandations de la CVJR

(Commission Vérité, Justice et Réconciliation) dont le CAP2015 réclamait à cor et à cri la mise en application.

Au moment où le HCRRUN a entamé l'application de cette recommandation de la CVJR, l'ANC et ses alliés reculent, arguant que leur proposition de loi suffit et que l'atelier du HCRRUN sur les réformes est sans intérêt pour eux. Les Togolais en général et les militants du CAP2015 et de l'ADDI doivent comprendre que ce sont leurs propres partis qui ne veulent pas les réformes. Ils préfèrent jouer au dilatoire en refusant d'aller à l'essentiel. Ce qui est évident, c'est que les différentes composantes de la société togolaise qui participent activement à l'atelier du HCRRUN, parviendront à coup sûr à un texte consensuel qui sera déposé sur la table du parlement.

Le peuple verra alors si le CAP2015 et son allié de circonstance, le parti ADDI, voteront ou non ce texte pour aboutir aux réformes tant attendues. Le CAP2015 et ADDI prouvent clairement à travers leur boycott, qu'ils n'ont aucune vision pour le Togo.

Aliziou Dominique

Hommage du peuple togolais à ses cinq Casques Bleus tombés au Mali : Fabre boycotte la cérémonie et démontre son mépris pour les forces de sécurité

Le peuple togolais a rendu, vendredi dernier à Lomé, un hommage mérité à ses cinq soldats tombés sous les balles meurtrières des djihadistes le 29 mai à Mopti, une localité située au centre du Mali. C'est le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, qui a présidé personnellement la cérémonie en présence des présidents des institutions de la République, des membres du gouvernement, des officiers supérieurs de l'armée, des familles éplorées des cinq victimes ainsi que d'une délégation de la Mission des Nations Unies pour le Maintien de la Paix au Mali (MINUSMA).



Le Président Faure Gnassingbé lors de la cérémonie d'hommage

Les Cinq militaires, en l'occurrence l'adjudant Tchadabalo Pamassi, le sergent Landja Mozoboyo, le sergent Bamazi Alafiah et les soldats Tchédéré Kpanté et Akoto Komlan Segnon, ont été élevés à titre posthume au rang de Chevaliers de l'Ordre du Mono par le Président de la République qui a salué leur bravoure. " Je salue votre courage et votre abnégation ", a déclaré Faure Gnassingbé à l'endroit des soldats de la paix tombés sur le champ d'honneur au Mali. " Je suis fier de vous, je suis fier de l'image que vous renvoyez de notre cher pays. Je suis aussi

conscient de la souffrance de vos familles et de vos proches en ces moments si douloureux et les assure de ma profonde affliction et de mon soutien total", a-t-il ajouté.

A l'opposé de cet élan national de solidarité et de compassion et au mépris des principes républicains, le chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre, a royalement boycotté la cérémonie.

Jean-Pierre Fabre méprise-t-il les cinq militaires tombés au Mali ?

Le grand absent de la cérémonie d'hommage aux cinq militaires tués au Mali était en effet le chef de file de l'opposition togolaise, Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC. Si dans un passé récent, il pouvait s'abste-

nir de répondre par sa présence aux cérémonies officielles, aujourd'hui, il a un statut qui lui fait obligation d'y assister, car il incarne une institution.

En effet, le décret d'application portant statut de chef de file de l'opposition dispose en son article 7 que "Le chef de file de l'opposition prend part aux manifestations publiques officielles pour lesquelles il reçoit une invitation du gouvernement". Seulement voilà, à la veille de la célébration de la fête nationale le 27 avril dernier, le président de l'ANC a déclaré à la presse qu'il ne répondrait pas à une invitation qui lui serait adressée pour prendre part aux festivités.

Il a même laissé entendre qu'il ne prendrait plus part aux cérémonies officielles. Mais le hic, c'est que Jean-Pierre Fabre

ne rejette pas le titre de chef de file de l'opposition. Au contraire, dans toutes ses déclarations et partout où il va, il ne se prive pas de marteler à qui veut l'entendre qu'il est le chef de file de l'opposition togolaise. Or le chef de file de l'opposition est régi par une loi qui lui donne les avantages dus à son rang mais aussi lui impose des obligations. Curieusement, Jean-Pierre Fabre choisit seulement les avantages et foule aux pieds les obligations liées à son statut. Quelle escroquerie !

Au Mali voisin, le chef de file de l'opposition, Soumaila Cissé non seulement honore de sa présence toutes les cérémonies officielles, mais également apporte son aide financière aux militaires blessés à qui il rend visite et assiste aux funérailles nationales de ceux qui sont morts au combat. Mais au Togo, notre chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre, se contente

d'adresser une lettre de compassion aux familles éplorées et refuse d'assister aux obsèques nationales de nos valeureux fils tombés au champ d'honneur au nom de la patrie. Pourtant, il est président d'un parti politique qui aspire à la magistrature suprême dans le deuil, Jean-Pierre Fabre boude l'armée et l'on se demande s'il peut donner des ordres à cette institution qu'il a passé son temps à mépriser s'il parvient un jour au pouvoir. Il va sans dire que le chef de file de l'opposition n'a pas d'égard pour les forces de sécurité, même dans le deuil. En tout cas, le peuple Togolais a pleuré ses vaillants militaires tombés sous les bombes des djihadistes même si cette mort ne semble pas émouvoir le chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre.

Aliziu Dominique

UN BIENFAIT MAL RECOMPENSE

Il croyait rendre service à une compatriote en difficulté mais s'il s'est mis une corde à son cou. Depuis plus de deux semaines, l'homme affectueusement surnommé " Ambassadeur des femmes en difficultés " est dans le collimateur de la justice. Il risque une peine de prison.

Kambré dit " Ambassadeur des femmes en difficultés " vit un supplice hors du commun. Pour avoir accordé une faveur à une dame, il est contraint de supporter les frais de son hospitalisation et de rembourser une forte somme qu'elle prétend avoir perdue sur le lieu de l'accident.

Et pourtant, Kambré se souvient qu'il ne lui avait pas demandé un seul sous avant d'accepter qu'elle monte à bord de son véhicule. Pire, dans cet accident, il a enregistré la plus grande perte de sa vie. Toutes les marchandises qu'il transportait sont détruites. Mais en plus des dettes qu'il doit honorer, il doit aussi faire face à la justice.

Les difficultés du sieur Kambré ont débuté dans la nuit du 07 juillet 2016 suite à l'accident de sa voiture à bord de laquelle voyageait dame Céline, maîtresse de son état. Dame Céline est encore vivante mais grièvement blessée et alitée au CHR de Sokodé où elle continue de recevoir des soins médicaux appropriés.

Kambré ne s'était pas fait prier pour venir en aide à la victime bien que celle-ci n'ait pas payé un seul rond pour monter à bord du véhicule. Mais il a supporté les frais des soins médicaux offerts à la blessée sans oublier les gestes isolés en faveur des membres de sa famille venus lui rendre visite ou restés à son chevet.

Il croyait le faire par sympathie et par amour pour une compatriote. Il ne savait pas qu'en dépit de cette générosité, il allait être tenu pour responsable des dommages que cette dame a subis. Il l'a appris à ses dépens quelques minutes après sa sortie du bureau du juge.

Kambré n'en revenait pas lorsque le juge lui a notifié que la dame Cécile avait perdu une bagatelle somme de trois millions (3.000.000) de francs CFA dans l'accident et qu'il en était responsable et devrait rembourser intégralement cet argent dans les meilleurs délais pour éviter de faire l'objet d'une procédure judiciaire plus onéreuse.

Triste, n'est-ce pas ?

B. TALOM

Grâce à la nouvelle aérogare de Lomé : Le Togo et les USA sont reliés par Ethiopian Airlines

La modernisation des infrastructures de transport au Togo, notamment la création de la nouvelle aérogare de Lomé porte déjà ses fruits. Grâce à ce joyau inauguré en avril dernier, tout voyageur peut désormais rallier les Etats Unis via Lomé en neuf (9) heures de vol.



Un avion de la compagnie

Le 3 juillet 2016, le vol inaugural Lomé-New York a été opéré par la compagnie Ethiopian Airlines qui a acheté et créé son hub dans la nouvelle aérogare. La cérémonie de lancement de ce vol a été présidée par le Premier ministre, Dr Komi Sélom Kllassou, en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles le ministre chargé des transports, Nissao Gnofam, l'ambassadeur des USA au Togo, David Gilmore, la vice-présidente commerciale de Ethiopian Airlines, Mme Rahel Assefa, le président du conseil d'administration de la compagnie ASKY, Gervais Djondo, le directeur général de la SALT, Malik Natchaba. Cette nouvelle ligne vient améliorer la connexion de notre pays au reste du monde. Avec une fréquence hebdomadaire de trois (3) vols et ASKY comme partenaire stratégique, Ethiopian Airlines vient améliorer notre hub en lui donnant une autre dimension sur le plan international.

Pour le Premier ministre, " avec ce vol, c'est une nouvelle aventure qui commence pour la nouvelle aérogare ". Selon lui, le Togo qui s'est résolument lancé sur la trajectoire d'un développement économique et social inclusif, a décidé de donner la priorité à une diplomatie économique proactive à même de mobiliser les moyens pour développer les partenariats, attirer les investissements, promouvoir l'attractivité du pays et aller à la conquête de nouvelles positions.

Le vol en destination de New York est, selon lui, le signe, non seulement de l'élargissement des opportunités d'affaires pour le secteur privé togolais, mais également le ciment pour le raffermissement des liens de coopération culturelles entre les pays, les peuples de la sous-région ouest africaine et les Etats-Unis ". Le Premier ministre a indiqué par ailleurs que " le Togo qui a fait le choix de miser

sur le secteur du tourisme comme moteur clé de la croissance économique et de la promotion de l'investissement dans notre pays, se réjouit, d'ores et déjà, de l'essor que pourra connaître, dans quelques mois, le nombre de visiteurs américains chez nous ".

L'ambassadeur des USA s'est réjoui du lancement de ce vol qui " est une étape très importante pour consolider le Togo en tant que plaque tournante majeure du transport régional et qui élève la position de l'aéroport de Lomé auprès du réseau mondial de l'aviation ".

Il a ajouté que cette route aérienne reliera le Togo directement aux plus grands marchés de capitaux dans le monde, et facilitera les efforts du Togo pour diversifier ses partenaires économiques. " Il favorisera le commerce, le tourisme et l'investissement, ce qui va apporter la

Faure Gnassingbé élu à la tête du Conseil de l'Entente : La sécurité sous-régionale et la redynamisation de l'institution, les priorités...

Le Président Faure Gnassingbé a été élu pour deux ans par ses pairs à la tête du Conseil de l'Entente. C'était lundi dernier à Niamey, lors de la troisième conférence des chefs d'Etat des pays membres du Conseil. Pour sa mandature, le chef de l'Etat togolais devra s'atteler à relancer la plus ancienne des institutions sous-régionales sur plusieurs plans, notamment sur le plan politique, de développement économique et la lutte contre l'insécurité qui est à l'origine de beaucoup de différends dans plusieurs pays tels le Mali, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

Les Etats membres du Conseil de l'Entente, à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et Togo, veulent redynamiser leur institution commune. Réunis lundi dernier à Niamey, la capitale nigérienne, ils ont décidé de confier les rênes du Conseil au président togolais, Faure Gnassingbé, pour les deux prochaines années, ceci avec une nouvelle feuille de route : accorder

au Conseil un rôle politique de premier plan, notamment dans le domaine du développement économique et de la sécurité régionale. Un accent particulier sera mis sur la mutualisation des moyens de défense et de renseignements pour combattre le terrorisme, ce fléau qui défraie la chronique.

Au cours de cette séance, vu le passé peu reluisant de l'institution, un mémorandum d'entente



Le Président Faure Gnassingbé

été signé entre les membres du Conseil et l'Afrique Caraïbe Pacifique (ACP).

Selon ce Mémorandum, le ren-

forcement de la paix, la sécurité, la stabilité sous-régionale, l'appui à l'intégration régionale, au commerce et aux infrastructures, sont

les principaux axes.

Rappelons que le Conseil de l'Entente qui se défend de vouloir concurrencer la CEDEAO, a été créé en mai 1959 à Abidjan sur l'initiative de feu Félix Houphouët Boigny, et n'a connu depuis lors que deux réformes. Celle de 1973 qui en a fait une institution internationale et un instrument de solidarité financière et économique. Mais celle de 2011 consacre une restructuration profonde de l'institution et le dote d'un secrétariat exécutif. Il a connu, entre temps, une période transitoire, entre 2009 à 2011 après les constats d'une léthargie et une gestion hasardeuse de ses ressources.

JPB

Les luttes Evala 2016 battent leur plein en pays Kabyè

Les empoignades ce matin à Pya La Place Gnassingbé Eyadema inaugurée à Kara

Tout le pays Kabyè vit actuellement dans la fièvre des luttes traditionnelles dénommées "Evala" qui rassemblent chaque année les fils du terroir ainsi que de nombreux touristes.

L'édition 2016 a officiellement démarré le 09 juillet dernier sur le terrain de Pya Kagnalada dans le canton de Pya avant d'embrasser les autres cantons de la préfecture. Les compétitions se déroulent sur tous les terrains dans une ambiance festive sous l'œil administratif et connaissent du chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui a fait le tour des différents cantons, rehaussant ainsi l'éclat de la fête.

Après Tchitchaao, Yadè et



De chaudes empoignades en perspectives à Pya...

Bohou, c'est l'apothéose aujourd'hui dans le canton de Pya. On luttera également jusqu'à samedi dans d'autres cantons : Sarakawa, Yaka, Lama, Landa, Tcharé, Soumdina, Kouméa et Djamdé.



... en présence du Chef de l'Etat

La fête prendra fin dimanche avec la grande danse des lutteurs et le championnat super Evala au stade municipal de Kara.

Il importe de souligner que l'édition de cette année a été couplée avec l'inauguration d'une sta-

tue du feu Gnassingbé Eyadema à Kara.

La "Place Gnassingbé Eyadéma", c'est le nom donné au lieu où est érigé cette statue en marbre.

L'ouvrage a été réalisé par

l'entreprise Centro avec le concours d'une mission chinoise. Il est construit sur une superficie de 1310 m2, ce qui fait 1/10 de la superficie de l'esplanade du Palais des Congrès de Kara.

"Je vois en cette stèle, un symbole de l'histoire du Togo immortalisant ainsi le parcours du père de la nation à travers cette statue de marbre", a expliqué le maître de l'ouvrage, M. Kao Badabazi.

Pour les initiateurs, ce monument représente des valeurs inhérentes à la nation : la complémentarité, l'équilibre, l'ordre et la discipline. Il sera également, selon eux, une source de revenus socio-économiques et culturels aux populations.

Carole AGHEY

PAGE DE FEMME : Pourquoi les entreprises dirigées par les femmes marchent mieux ?

Les femmes dirigent 30% des entreprises mais seulement 5% des plus grandes sociétés mondiales, selon une étude de l'Organisation internationale du travail publiée le 12 janvier 2015. Pourtant, lorsqu'elles tiennent les rênes, les performances sont meilleures.



Une femme chef d'entreprise

Sagesse, écoute, rigueur, management consensuel, patience... nombreuses sont les qualités prêtées aux femmes en entreprise et prétendument associées à leur sexe. Mais au-delà de cet argumentaire essentialiste, plusieurs constats, chiffrés ceux-là, tendent à prouver que la présence des femmes, notamment aux postes de direction, rime souvent avec une meilleure santé économique. Si les études établissent des corrélations dont les facteurs explicatifs restent difficiles à déterminer, les avantages de l'intégration des femmes aux affaires semblent de plus en plus tangibles.

De nombreux rapports ont mis en lumière ce lien entre présence féminine et meilleurs résultats économiques. Le dernier en date a été réalisé par la banque helvétique Credit Suisse et publié en septembre dernier. Sur les 3.000 entrepri-

ses observées, celles qui comptent au moins une femme dans leur conseil d'administration affichent une progression plus rapide de leur rentabilité financière que celles où seuls des hommes y siègent (14,1 % contre 11,2 % entre 2005 et 2014). La même étude de McKinsey & Company révèle également une corrélation "frappante" entre "excellence organisationnelle" et présence des femmes dans les organes de direction.

Les PME dirigées par les femmes affichent une meilleure croissance

La société de conseil Women Equity a passé au crible 40.000 petites et moyennes entreprises (PME) et montré que celles qui sont dirigées par des femmes sont plus nombreuses à connaître une croissance de leur chiffre d'affaires sur

l'année 2013 (70 % contre 67 % pour celles dirigées par des hommes, pour des PME de tailles semblables). "Les PME dirigées par des femmes témoignent, cette année encore, d'une meilleure résilience" et connaissent un recul de marges moindres par rapport à celles pilotées par leurs collègues masculins, est-il précisé dans l'étude.

Les femmes aux postes dirigeants ont un profil "surdimensionné"

Si les femmes s'avèrent être d'excellentes gestionnaires, elles le seraient en partie à cause d'un impératif genré qui exigerait d'elles de faire constamment leurs preuves. Il n'y a pas de compétence particulière des femmes à mieux gérer une entreprise ou de supposé management empathique. Nous pensons, de façon plus prosaïque, que celles qui y arrivent ont un profil surdimensionné et connaissent un processus de sursélection du marché parce qu'elles sont là où on ne les attend pas. Les femmes ont tellement d'obstacles à surmonter en tant que femmes que celles qui parviennent à des postes à responsabilité ou créent leur entreprise

sont souvent plus significativement armées, plus structurées dans leur projet, plus musclées. Lorsque des femmes sont embauchées à des postes habituellement masculins, ceux-ci doivent être adaptés à leur morphologie. Les entreprises ont donc tout intérêt à intégrer toujours plus de femmes dans leurs rangs.

Augmenter le nombre de postes à responsabilités confiés à des femmes

Selon M. Eric Amétsipé, représentant de la RDI au Togo et dans la sous-région, la femme est l'experte de la vie conjugale, la gestionnaire du foyer, mère et éducatrice de ses enfants, pilier de la vie communautaire. Elle donne tout par amour mais elle est souvent mal récompensée. Une femme bien éduquée est une réussite parce que quand vous éduquez une femme, vous éduquez la nation. "Un foyer est déjà une grosse entreprise que les femmes savent gérer. Et derrière un homme qui réussit, il y a une femme", a-t-il avancé.

Pour la présidente de la Fédération des Femmes Entrepreneurs et Femmes d'Affaires du Togo (FEFA TOGO), Mme Candide Bamézon-Leguedé, il y a plusieurs raisons à donner

aux femmes la première place dans une entreprise. "Elles dirigent avec leur cœur alors que les hommes le font avec leur tête. Elles doivent toujours faire leurs preuves, donc s'investissent plus que les hommes car rien n'est jamais acquis pour elles. Les femmes sont donc plus sages, n'aiment pas trop les risques. Il y a aussi l'écoute des autres, la rigueur, le management, le consensuel et la patience", a-t-elle ajouté.

Selon Mme Bamezon-Leguedé, les entreprises les plus avisées aujourd'hui augmentent le nombre de postes d'encadrement confiés à des femmes et ce, non seulement parce que qu'il convient de le faire mais parce qu'elles savent que cette stratégie attirera les clients, encouragera l'innovation et générera des bénéfices. "De plus en plus, les recherches et études révèlent que l'équilibre entre les sexes dans le monde du travail augmente les bénéfices et améliore d'autres indicateurs de performance", a-t-elle conclu.

Dans les pays développés, il y a désormais plus d'étudiantes inscrites à l'université que d'étudiants et plus de diplômées femmes que de diplômés hommes, ce qui montre à

SOCIÉTÉ

En reconnaissance à son talent et son mérite :

Gervais Koffi Djondo fait Président d'honneur de l'ISDI

Le patron de la compagnie aérienne ASKY et le dépositaire de la banque panafricaine Ecobank, Gervais Koffi Djondo, vient d'accrocher une nouvelle médaille à sa poitrine. Il a, à l'unanimité, été fait, mercredi dernier, Président d'honneur de l'Institut Supérieur de Droit et d'Interprétariat (ISDI). Cette reconnaissance du talent et du mérite de notre compatriote qui, au jour d'aujourd'hui, fait l'unanimité tant au plan de la réussite que sur le plan socioprofessionnel, est une consécration de l'homme qui non seulement a tant donné pour sa patrie, le Togo, mais aussi pour le continent africain.

Après différentes distinctions à travers le monde, Djondo Kondji Djondo vient de recevoir l'honneur et le mérite de défier l'adage populaire selon lequel " nul n'est prophète chez soi ". Il a reçu les attributs Honoris causa de Président d'honneur de l'Institut Supérieur de Droit et d'Interprétariat (ISDI), après avoir plusieurs fois décliné l'offre, par humilité. C'était au cours d'une cérémonie pleine d'émotions à l'initiative du président de l'Institut et patron de NSA

Assurance, José Kwassi Symenouh. Cette cérémonie a connu la présence de plusieurs personnalités au rang desquelles la Directrice de cabinet de la Présidence, des membres du gouvernement, des diplomates, des hommes d'affaires, et un parterre d'invités.

Tout en plantant le décor de la cérémonie, le directeur académique de l'ISDI, Franck Somali, a présenté l'Institut qui révolutionne le monde des instituts privés avec une formation-emploi



Gervais Djondo entouré des autorités

garantissant aux apprenants l'accès au travail.

Pour le Président de l'ISDI, président des grandes entreprises du Togo, José Kwassi Symenouh, c'est un grand jour pour l'Institut car, cette cérémonie a été plusieurs fois reportée du fait que le "combattant du développement", Gervais Koffi Djondo, n'avait pas encore donné son accord.

Parlant de l'homme, José Kwassi Symenouh présente les qualités exceptionnelles d'un patriarche humble, rigoureux, travailleur, honnête et exigeant.

Gervais Koffi Djondo, un parcours élogieux

Le désormais Président d'honneur de l'ISDI est une légende vivante. Il a laissé de très bons souvenirs dans bien de domaines, allant des postes politiques à des initiatives privées.

Gervais Koffi Djondo a réussi à combler le vide de la défunte Air Afrique en donnant de l'espoir à une Afrique émergente en matière d'aviation, à travers la compagnie ASKY qui va au-delà du local africain.

C'est également Gervais Djondo qui porte la griffe de la banque panafricaine Ecobank dont le siège est à Lomé et qui fait la fierté non seulement du Togo mais aussi du continent africain.

On lui reconnaît la création de la Chambre de commerce et d'Industrie du Togo (CCIT). Marqué par un patriotisme et un panafricanisme hors pair, Gervais Djondo va lancer la formule célèbre : " Consommez produits togolais...", qui incitait les Togolais à s'intéresser aux

produits locaux.

Gervais Djondo s'est aussi illustré positivement quant il s'est lancé dans la sécurité sociale avec la construction de la célèbre Résidence du Bénin dénommée la Caisse qui se distingue par de luxueuses villas à perte de vue.

...Déjà des émules

La cérémonie était émouvante. Tout en égrenant les qualités de l'homme, le Président de l'ISDI a invité les étudiants de l'institut à s'en inspirer. Il veut que les entrepreneurs se l'approprient et que les fils d'Afrique prennent exemple. Les participants ont été émerveillés par cette distinction.

Prenant la parole, Gervais Djondo a dit, avec son humilité légendaire, qu'il ne le méritait pas forcément. Il a invité la jeunesse au travail bien fait, à la rigueur, à l'initiative, au développement, à la qualité dans toutes entreprises.

Pour lui, c'est une fierté d'accepter cette distinction dans l'espoir que cela puisse servir à quelque chose pour la jeunesse, pour l'humanité. L'homme est d'ailleurs sollicité un peu partout à travers le monde pour sa réussite exceptionnelle.

C'est donc une aubaine pour les étudiants de cet Institut compétitif au service de l'emploi-formation directe, qui attend le certificat Iso dans les prochains mois, et surtout et qui a la chance exceptionnelle d'avoir un homme comme Gervais Djondo comme parrain et le quitus du gouvernement puisque le chef de l'Etat était représenté à cette cérémonie par son directeur de cabinet.

JPB

Le MVTA porté sur les fonts baptismaux à Lomé : Les fils Akposso et Akébou désormais unis pour le développement de leur localité

La famille des organisations associatives vient de s'agrandir avec le lancement officiel des activités du Mouvement pour la Valorisation du Terroir Akposso et Akébou (MVTA), le 02 juillet dernier à Lomé.

Les peuples Akposso et Akébou dans la région des Plateaux ont décidé de mettre en commun leur destin et œuvrer davantage pour le développement de leurs localités respectives. Suite au constat selon lequel les ressources de leur région sont sous-exploitées et quelques fois bradées, laissant les populations sans voix, les peuples Akposso de la préfecture de Wawa et de l'Amou et Akébou ont décidé d'unir leurs forces au sein d'un Mouvement ceci, afin d'œuvrer efficacement pour le développement de leurs localités.

Ce Mouvement conduit par un bureau de 23 membres que préside Obéku Beausoleil, constitue non seulement un " cadre de planification endogène de développement " mais aussi un



La table au lancement du Mouvement

creusé dans lequel doivent se fédérer les énergies, les idées et autres actions dans l'optique " d'œuvrer efficacement pour un élan de développement des trois localités susmentionnées ". Il entend donc lutter contre plusieurs fléaux tels la pauvreté et l'exode rural et faire la promotion de la jeunesse et de l'autosuffisance alimentaire dans la région.

Ainsi, pour relever le défi du mieux-être des citoyens, le MVTA va embrasser plusieurs secteurs d'activités allant de l'agriculture (activité principale de la région) à la culture et au sport,

en passant par le commerce, l'environnement, la santé, l'éducation et la formation professionnelle.

" Le MVTA entend contribuer à la relance de la filière café cacao par l'augmentation de la production en quantité et en qualité, gage de revenus importants pour les paysans et pour toute la région, ce qui entrainera à coup sûr l'amélioration du pouvoir d'achat des populations locales, lequel pouvoir d'achat est un socle du développement ", a souligné le président du MVTA.

JPB

Grâce à la nouvelle aérogare de Lomé : Le Togo et les USA sont reliés par Ethiopian Airlines

prospérité et créer des emplois ici au Togo, ainsi qu'aux Etats-Unis ", a indiqué David Gilmour, soulignant que le gouvernement des Etats-Unis a travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement du Togo pendant plusieurs mois pour mettre en place tous les éléments nécessaires pour assurer la sécurité de ce nouvel itinéraire. Il n'a pas manqué de féliciter le Togo pour cette " magnifique nouvelle aérogare, qui est la meilleure en Afrique de l'Ouest ".

Pour sa part, le Directeur général de la SALT, a indiqué

que ce vol, exceptionnel pour un Etat francophone, intervient dans un contexte extrêmement favorable pour le secteur aéronautique togolais. "

La relation établie entre Ethiopian Airlines en partenariat avec Asky et l'Etat togolais est exceptionnelle. Elle repose sur une vision commune et une entente profonde tant sur les objectifs que nous voulons pour notre hub aéroportuaire que pour le développement de nombreuses destinations permettant de renforcer la position de Lomé ", a ajouté M. Malik Natchaba avant de poursuivre : " nous sommes

extrêmement fiers de travailler avec la première compagnie africaine qui est en pleine expansion mais aussi avec Asky que je voudrais féliciter ici pour avoir obtenu la certification IOSA de l'IATA avec le suivi rigoureux de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Togo ".

Soulignons que pour ce vol en destination des USA, Ethiopian Airlines a choisi d'utiliser le Boeing 787 Dreamliner, un avion de la plus récente génération, le plus sophistiqué, et un exemple de la meilleure technologie américaine.

Pierre AGBANDA

INVENTER LES MÉDIAS DE DEMAIN



Hackathon spécial "Inventez les médias de demain !"

Vous êtes au Bénin ou au Togo. Vous avez entre 18 et 35 ans et vous êtes codeurs, développeurs web ou mobile, concepteurs graphiques ou audiovisuels !

Le « hackathon spécial médias » prend la direction du Bénin. Initié par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en partenariat avec l'École Supérieure d'Administration, d'économie, de journalisme et des métiers de l'audiovisuel (ESAE), cette 2e édition se tiendra à Cotonou du 29 au 31 juillet 2016 et accueillera des participants du Bénin et du Togo.

Le développement rapide des technologies de l'information et de la communication transforme profondément les codes de la communication et plus particulièrement le secteur des médias. Les bouleversements qui l'induit obéissent à trois mots d'ordre : dématérialisation, mobilité et interactivité.

Ce marathon de l'innovation média réunira journalistes, éditeurs, producteurs de contenus, développeurs web, business développeurs, entrepreneurs, graphistes et designers (Bénin et Togo).

Encadrés par des mentors internationaux, vous devrez unir vos forces le temps d'un week-end, pour imaginer des offres média en phase avec l'évolution des usages et des technologies en Afrique.

A la fin du week-end, vous présenterez votre projet ou votre prototype de média ou service d'information innovant devant un jury.

Ce jury désignera les applications qui remporteront les trois prix en compétition.

- 1er prix : 3000 €
- 2e prix : 2000 €
- 3e Prix : 1000 €

Sont encouragés les candidatures des étudiants provenant des écoles de journalisme.

Pour vous inscrire, cliquez sur le lien suivant <https://goo.gl/sAKKx5S>

Date limite pour les inscriptions : 15 juillet 2016

LE PHENOMENE DE CORRUPTION : PARLONS-EN

La corruption qui autrefois était un sujet tabou, est aujourd'hui objet d'une attention particulière. En effet, ce phénomène est au cœur des débats aussi bien au niveau des instances nationales que sur le plan international. Qu'il s'agisse de trafic d'influence, de népotisme, du favoritisme, du clientélisme, de pot-de-vin, de dessous-de-table, de détournement de fonds, d'extorsion, de collusion, d'entraves à la justice... La corruption apparaît comme un fléau planétaire multiforme aux effets dévastateurs sur plusieurs plans, notamment économique, social, administratif, politique.

Pour bien appréhender le phénomène de corruption, il est d'abord important de passer en revue quelques définitions, ensuite recenser ses diverses opportunités/manifestations et ses conséquences.

I- Essai de définitions

Etymologiquement, le concept de corruption vient du verbe corrompre, du latin " *corrumpere* ", brisé complètement, détérioré physiquement ou moralement ". La notion de corruption paraît parfois insaisissable à cause de ses multiples facettes. Le caractère multiforme de la corruption se révèle à travers la pluralité de ses définitions.

Le Groupe Multidisciplinaire sur la Corruption (GMC) du Conseil de l'Europe insiste sur la difficulté de cerner avec exactitude les bornes légales du phénomène mais rappelle que sa nature relève de l'abus de pouvoir ou de l'improbabilité dans la prise de décision. Elle l'a défini comme " une rétribution illicite ou tout autre comportement à l'égard des personnes investies de responsabilités dans le secteur public ou le secteur privé, qui contrevient aux devoirs qu'elles ont en vertu de leur statut d'agent d'État, d'employé du secteur privé, d'agent indépendant ou d'un autre rapport de cette nature et qui vise à procurer des avantages indus de quelque nature qu'ils soient, pour eux-mêmes ou pour un tiers ".

Selon Transparency International : " la corruption résulte du comportement de la part d'agents du secteur public, qu'il s'agisse de politiciens ou de fonctionnaires, qui s'enrichissent, eux ou leurs proches, de façon illicite, à travers l'abus des pouvoirs publics qui leurs sont confiés ".

La Banque mondiale la définit comme le fait d'" utiliser sa position de responsable d'un service public à son bénéfice personnel "

Pour l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO elle est " une utilisation systématique d'une charge publique pour un avantage privé, qui a un

Impact significatif sur la disponibilité et la qualité des biens et services éducatifs et, en conséquence, sur l'accès, la qualité ou l'équité de l'éducation ".

Au Togo, selon l'article 594 de la loi portant nouveau Code Pénal, " Constitue une corruption des agents publics nationaux, le fait par :

- toute personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public ou investie d'un mandat électif public ou tout agent de l'Etat de solliciter ou d'agréer, sans droit, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques pour lui-même, pour autrui ou une entité afin d'accomplir ou de s'abstenir d'accomplir un acte de sa fonction, de sa mission ou de son mandat;

- tout magistrat, juré ou toute autre personne siégeant dans une formation juridictionnelle, tout fonctionnaire au greffe d'une juridiction, tout arbitre ou tout expert nommé soit par une juridiction, soit par les parties ou toute personne chargée par l'autorité judiciaire d'une mission de conciliation ou de médiation, de solliciter ou d'agréer, sans droit, à tout moment, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques, pour lui-même ou pour autrui ou une entité pour l'accomplissement ou l'abstention d'un acte de sa fonction;

- toute personne de proposer à tout moment des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques, pour elle-même, pour autrui ou une entité afin d'obtenir d'une des personnes citées aux points 1 et 2 ci-dessus, l'accomplissement ou l'abstention d'un acte de sa fonction, ou de céder aux sollicitations de ces personnes. "

La notion de corruption semble évoluer avec la société et ne se satisfait pas d'une définition rigoureuse ; cependant, quelques similitudes apparaissent dans toutes les acceptations. Ainsi, de manière générale, nous pouvons définir la

corruption comme : l'usage abusif d'un pouvoir reçu par délégation, à des fins privées.

II- Les manifestations/opportunités de la corruption

Nous partons du principe que la corruption n'est pas forcément liée à un intérêt pécuniaire, elle peut revêtir diverses formes. La corruption se manifeste dans plusieurs secteurs d'une nation, nous pouvons citer à titre indicatif :

- connivence des agents avec les contribuables/usagers dans les fausses déclarations douanières et fiscales (sous-évaluation, sous déclaration, fausses dénomination des marchandises importées, glissement tarifaire, etc.) contre une somme d'argent ;
- connivence des agents avec les contribuables dans l'évasion fiscale (dissimulation de la base taxable, surévaluation des charges, minoration du chiffre d'affaires, etc.) contre une somme d'argent ;
- raquettes ou extorques par des douaniers des déclarants/transitaires de sommes d'argent à chaque point de passage alors qu'ils ont payé les droits et taxes en bonne due forme ;
- trafic d'influence (les élites utilisent leur position pour obtenir des privilèges, passent outre le droit, les procédures ou refusent de se soumettre aux obligations légales ou réglementaires) ;
- harcèlement ouvert ou insidieux des usagers/contribuables ;
- favoritisme, copinage, clientélisme, népotisme (des traitements de faveur accordés aux amis, parents et relations) ;
- détournement des recettes fiscales encaissées ;
- carnets des reçus parallèles ;
- falsification des documents ;
- Favoritisme dans le processus de recrutement des agents ;
- Manipulation du processus de passation des Marchés publics ;
- infiltration non autorisée du système Informatique.

III- Conséquences de la corruption

Selon la déclaration d'ARUSHA (révisée), les effets négatifs de la corruption se présentent comme suit :

- diminution de la sécurité nationale et de protection de la communauté,
- fraude fiscale et déperdition de recettes,
- déclin des investissements étrangers,
- surcroît des dépenses dont le coût est à la charge de la communauté,
- persistance d'obstacles aux échanges internationaux et à la croissance économique,
- moindre confiance des usagers envers les institutions publiques,
- diminution du niveau de confiance et de coopération entre les administrations et les autres organismes publics,
- amoindrissement du niveau de respect volontaire des lois et règlements,
- affaiblissement de l'esprit du corps et du moral du personnel.

PAGE DE FEMME : Pourquoi les entreprises dirigées par les femmes marchent mieux ?

quel point leurs aspirations ont évolué au fil des décennies. Par ailleurs, l'augmentation du nombre de femmes qui gagnent leur vie a pour effet d'accroître la prospérité au profit de toute la collectivité, puisqu'elles ont tendance à investir une grande partie des revenus du ménage dans l'éducation de leurs enfants.

Des projections réalisées dans le domaine de la recherche indiquent que des gains économiques considérables seraient obtenus si les femmes pouvaient simplement développer leurs potentialités sur le marché du travail. L'Organisation internationale du travail mentionne que le travail des femmes pourrait être le principal facteur du recul de la pauvreté dans les pays en développement.

Les taux de fidélisation clients révèlent des tendances similaires. En même temps, on constate une progres-

sion parallèle de la satisfaction des clients et du pourcentage de l'effectif féminin par site, ce qui montre à quel point il est important que le personnel d'une entreprise reflète la diversité de sa clientèle.

Aujourd'hui, les femmes continuent malheureusement d'être reléguées à l'arrière-plan sur les marchés de l'emploi dans tous les pays, notamment aux postes de direction. Même si les salaires moyens des femmes ont progressé, elles continuent de gagner moins que leurs homologues hommes. L'évolution reste trop lente.

Promouvoir les talents féminins bénéficient à tous

Il est impératif de faire évoluer des attitudes profondément ancrées, des habitudes et des préjugés inconscients. Les organisations doivent privilégier le développement et la promotion des talents féminins et les dirigeants d'en-

treprise doivent jouer un rôle actif dans la promotion de la diversité et l'encouragement d'une culture inclusive qui permet à tous les talents de s'épanouir.

Sur le plan économique :

La corruption favorise l'évasion des recettes fiscales et douanières et une mauvaise allocation des ressources nationales et internationales ; favorise la fuite des capitaux ; augmente les coûts administratifs en accroissant les coûts informels dans les coûts de transactions ; pousse à négliger un travail de qualité, par la recherche incessante de pots-de-vin ; introduit et protège des monopoles inefficients entravant la libre concurrence ; elle décourage les investissements étrangers.

Sur le plan social :

Elle accentue l'instabilité et la destruction des systèmes de légitimation et d'intégration nationale ; réduit le sens moral, civique et développe l'incivisme ; précarise davantage la situation des personnes les plus vulnérables.

Sur le plan institutionnel :

Elle érode la mission de contrôle de l'action gouvernementale par le parlement et provoque l'instabilité des institutions ; elle développe le clientélisme et les systèmes de faveurs en permettant l'achat direct ou indirect des votes ; discrédite les partis politiques et renforce le développement des mouvements populistes ; est une des premières causes des violations des droits de l'homme et accentue l'impunité ; développe le blanchiment ; développe le trafic de drogue ; développe le terrorisme ; accroît la criminalité.

Au niveau de l'administration publique :

Elle réduit l'efficacité de l'administration publique et partant, de l'action gouvernementale ; freine l'application des mesures de bonne gouvernance des institutions nationales ; augmente les coûts des services publics les rendant inaccessibles aux plus vulnérables ; est source de tracasseries administratives et favorise les pénuries pour créer de nouvelles opportunités illicites.

L'Office Togolais des Recettes, conscient du danger que représente la corruption pour la collecte des recettes au profit de l'Etat, a fait de la lutte contre la corruption, son fer de lance et notre leitmotiv est " Tolérance zéro à la corruption ". Il exhorte et encourage ainsi le public à dénoncer la corruption à travers le numéro vert 8280 ;

l'adresse mail anticorruption@otr.tg, ou directement à nos bureaux sis au 41, rue des impôts - BP 20823 - Tél : 22 53 14 00.

Dans notre prochain numéro, nous vous présenterons : les instruments mis en place par l'Office Togolais des Recettes pour combattre la corruption en son sein.

MouhamedNour-Dine ASSINDOH,
Directeur Anti-Corruption, p.i.
Contact : Tel : +228 91 74 14 55
E-mail : anticorruption@otr.tg

Il est nécessaire également qu'ils accordent une attention particulière au déroulement des carrières des femmes qui nécessitent des aménagements, en leur offrant la possibilité de prendre "une bretelle de sortie" et en les soutenant ensuite si elles choisissent de reprendre une "bretelle d'accès".

Au bout du compte, c'est défendre notre intérêt commun. Les études qui ont été menées montrent sans laisser le moindre doute que l'équilibre entre les sexes est un avantage pour l'entreprise, la société et le PIB. L'égalité de traitement permettra aux femmes de s'épanouir, ce qui profitera à tout le monde, aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

Carole AGHEY



Election Miss Togo 2016



Conditions de participation

- Etre de nationalité togolaise, célibataire sans enfant, ni précédemment mariée ;
- Avoir entre 18 et 24 ans ;
- Etre d'une bonne moralité et avoir une excellente réputation ;
- Avoir une taille minimale de 1,70m ;
- Parler couramment le français ;
- Remplir et signer la fiche de participation au concours national Miss Togo 2016.

Lieux d'inscription

- Siège du Comité National Miss Togo ;
- Délégés régionaux du CNMT ;
- Directions régionales de la Culture.

NOUS CONTACTER
22 22 00 27

misstogo.tg
Email : misstgo@misstogo.tg
www.misstogo.tg

CLÔTURE
DES CANDIDATURES
22 JUILLET 2016

CASTING
POUR LA FINALE
06 AOÛT 2016

FINALE
27 AOÛT 2016



A partir du 1^{er} janvier 2016

**EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ETAT**



FEDÉRER POUR BATIR
www.otr.tg